## LE SCHEMA METROPOLITAIN, UN PROJET EN DEVENIR. Propositions du Codev pour affirmer et donner corps à l'ambition métropolitaine

Synthèse de l'avis adopté le 19 octobre 2018



Les avis en quelques notes



## Présentation du thème

L'ensemble des documents sont accessibles sur <a href="https://codev.tours-metropole.fr/index.php/2019/01/11/tours-metropole-repond-au-codev-sur-le-projet-metropolitain/">https://codev.tours-metropole-repond-au-codev-sur-le-projet-metropolitain/</a>

Le schéma métropolitain, présenté en conseil métropolitain le 22 octobre 2018 avait fait préalablement à son adoption l'objet d'une saisine du Codev. En réponse, le Codev a émis un avis, qui se décline en deux parties, une partie de réaction au projet et une partie consacrée à des préconisations.

Manifestement encore en construction au moment de la saisine, il est une opportunité pour la Métropole de se projeter, et de proposer 4 ambitions, déclinable en politiques publiques sur les compétences de la Métropole.

Le document aurait gagné à articuler davantage les questions de proximité (la Métropole est un territoire vivant, fort de 300.000 habitants), de projection, à 30 ans, mais également d'actions de court et moyens termes. Manquant sans doute d'un état initial faisant apparaître les forces et les faiblesses du territoire, il semble autocentré sur les compétences de la Métropole, et peine à s'inscrire et se projeter dans sa zone d'influence. La préparation de contrats avec les territoires voisins que le Codev salue, ne contredit pas ce constat.

Le Codev regrette que le projet ne détermine pas d'ambitions claires mais qu'il se résume trop souvent à un portfolio de projets de politiques sectorielles. Le Codev se demande par ailleurs, comment le statut de la Métropole peut servir le projet de ce territoire. L'enjeu pour faire métropole consiste à dépasser les compétences issues de la loi MAPTAM et à penser le territoire pour ET avec ses acteurs, mais aussi pour ceux qu'à l'extérieur elle entend séduire.

## Préconisations pour consolider le projet et faire du rang de métropole plus qu'un statut ou un label

Pour ce faire, le Codev préconise :

- ✓ D'affirmer le rayonnement international de la métropole en développant sa capacité et ses qualités d'accueil, tant des touristes (objectif du schéma touristique) que des étudiants (voir la proposition du Codev pour un « Mame de l'étudiant »), ou encore des entreprises. Le Codev recommande à TMVL de développer une diplomatie au travers d'une politique internationale.
- ✓ D'adapter le territoire au changement climatique en activant la révision du Plan Climat et d'affirmer l'engagement écologique de la Métropole
- ✓ De penser la Métropole comme un territoire où « bien vivre » rime avec Sport et dont une politique culturelle rayonnante contribuerait à l'attractivité. Or, sport et culture sont les impensés du projet.

- ✓ De penser le territoire comme un espace de solidarité. Dépasser la solidarité financière, ciment de l'intercommunalité et passer à une intercommunalité plus sociale incluant la dimension de l'emploi.
- ✓ De confirmer la vocation d'animatrice de réseau de la Métropole.
- ✓ D'accompagner et évaluer le projet dans sa durée les outils de la démocratie participative.

## Les réponses de Tours Métropole (grands axes). Voir sur le site Internet du Codev le détail de la réponse.

Le schéma métropolitain n'est pas une simple étape de procédure, il est porteur d'une ambition forte qui doit être affirmée selon un processus de construction permanente

Faire métropole, c'est rayonner sans nécessairement grossir, mais en affirmant nos atouts. Le projet ambitionne de rayonner plus largement en France. Les relations internationales restent un angle à ouvrir. (Saisine du Codev sur ce sujet en cours)

Faire métropole, c'est avoir une ambition écologique soutenable. Cela passe effectivement par la révision du Plan Climat (saisine du Codev en cours).

Le projet resterait institutionnel car il ne mobilise que les compétences juridiques de la métropole? c'est juste et faux à la fois, car ce qui caractérise la puissance d'une métropole, c'est sa capacité à mutualiser des services et des équipements et à mettre à disposition des ressources humaines pour l'épanouissement du territoire. Faire métropole, c'est donc s'adresser à tous les habitants et acteurs, et être plus lisible et plus créatif pour servir une offre culturelle et sportive plus coordonnée.

Faire métropole, c'est aussi et surtout mettre à disposition des compétences, du savoir et de l'excellence : c'est l'ambition du Schéma Métropolitain de l'enseignement supérieur Tours Loire Valley Campus.

Enfin, TMVL répond sur la question des mobilités.